

## Faire connaître la vie et l'action de Marcel Rudloff

© *Dernières Nouvelles D'Alsace, Jeudi 26 Mars 1998.*

"L'association "Les Amis de Marcel Rudloff" est née en mars de l'an passé, un an après la mort de Marcel Rudloff. L'initiative de sa création revient à trois proches de l'ancien maire de Strasbourg et président de la Région Alsace : Francis Hirn, directeur commercial et du développement des Dernières Nouvelles d'Alsace, Jean Lachmann, chef de service au conseil régional, et Luc Ernewein, médecin strasbourgeois et ancien conseiller municipal. Tous trois rencontraient régulièrement Marcel Rudloff du temps où il était encore maire de Strasbourg et plus régulièrement encore après son échec aux municipales de 1989. Histoire de lui remonter le moral, mais aussi et peut-être surtout pour échanger idées et projets. Constituée selon la forme d'une association transfrontalière, l'association comporte différents types de membres. Son souci principal est d'être largement ouverte à tous ceux qui, en France, et dans l'espace rhénan ont connu et apprécié Marcel Rudloff, travaillé avec lui ou qui simplement se reconnaissent dans les valeurs qui l'animaient.

Ses fondateurs ont voulu placer l'association sous le patronage d'une personnalité de tout premier plan, en demandant à Nicole Fontaine d'en accepter la présidence d'honneur. Elle compte actuellement 150 membres. Il s'agit de membres individuels, d'entreprises et de collectivités.

L'objet essentiel de l'association "Les amis de Marcel Rudloff" est, au moins dans un premier temps, de remettre tous les ans un prix qui porte le nom de " Prix Marcel Rudloff ". En fait, le premier prix porte de nom de " Prix de la Tolérance Marcel Rudloff ". Parce que, aux yeux de tous, Marcel Rudloff incarnait la tolérance. Dans ses entretiens avec Alain Howiller, Marcel Rudloff disait : " j'ai toujours respecté les autres et en particulier mes adversaires. Ce respect de l'autre me vient à la fois de ma vision du monde et de ma formation professionnelle ". Le prix 1998 d'un montant de 20 000 francs, financé grâce aux cotisations des membres, sera remis par Pierre Pflimlin le 27 mars à 17h au Palais des Droits de l'homme de Strasbourg à M. Carl Aage NØRGAARD, vice-président de 1975 à 1981 puis président de 1981 à 1995 de la commission européenne des droits de l'homme (lire par ailleurs).

Outre l'attribution de ce prix annuel de la tolérance, l'association s'est fixée deux autres objectifs : réunir, diffuser et promouvoir l'oeuvre de Marcel Rudloff, organiser des manifestations pour sa propre promotion (concerts, expositions etc...).

Pour chacun de ces trois domaines une commission a été désignée par le conseil d'administration. Chacune d'entre elles est composée de membres de l'association, mais peut aussi comprendre d'autres personnes qualifiées extérieures à l'association. La première commission est celle du prix Marcel Rudloff. Présidée par Pierre Pflimlin elle a pour tâche de sélectionner et de constituer des dossiers de candidatures pour l'obtention du prix Marcel Rudloff.

La seconde commission présidée, elle, par l'historien Bernard Vogler est la commission " archives Marcel Rudloff ". Sa mission est de permettre la constitution d'un fonds d'archives réunissant les témoignages écrits ou oraux, les documents filmés ou radiophoniques et plus généralement tous les documents pouvant faire connaître la vie et l'action de Marcel Rudloff.

La dernière commission est celle de l'animation présidée par Marie-Paule Urban. C'est elle qui organise toutes les manifestations destinées à faire apprécier la vie et l'oeuvre de Marcel Rudloff contribuant ainsi, entre autre, à la promotion de l'association."